

Gazette du Palais

Directeur honoraire : Jean-Gaston Moore
 Président : François-Xavier Charvet
 Directeur de la publication : Pierre-Yves Romain
 Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz
 Rédacteur en chef adjoint : Iris Jousset
 Rédacteurs : Catherine Berlaud,
 Philippe Graveleau, Marie Rajchenbach
 Assistante d'édition : Elsa Boulinguez
 Assistante de direction : Evelyne Chelza

Direction : 12, place Dauphine 75001 Paris
 Tél. : 01 44 32 01 50 / Fax : 01 46 33 21 17
 Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Félix Eboué
 92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
 Tél. : 01 40 93 40 00 / Fax 01 41 08 23 60
 Courrier : redactiongp@lextenso-editions.fr

Tarifs 2015

* Prix TTC au n°

Abonnés : n° normal : 1,70 € - n° spécial : 15 €

Non abonnés : n° normal : 3,10 € - n° spécial : 26 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 334,89 € TTC

Recueils + table seuls : 362,46 € TTC

Journal, recueil + table : 487,02 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 389 €

Journal, recueil + table : 605 €

Éditeur : LA GAZETTE DU PALAIS – SOCIÉTÉ DU HARLAY
 SA au capital de 98 460 €
 Président : François-Xavier Charvet
 Directeur Général : Pierre-Yves Romain
 12, place Dauphine 75001 Paris

Internet : www.gazettedupalais.com

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097

ISSN 0242-6331

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Direction artistique : Agences Louisiane et Samarcande

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
 sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
 courriel en format word à redactiongp@lextenso-editions.fr
 et comporter 17 000 caractères maximum (notes de bas
 de page et espaces compris). Nous vous remercions
 par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
 ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
 La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
 communiqués.

Actualité

4

Jurisprudence

■ Cotitularité du bail et solidarité

*note par Stéphane PIÉDELÈVRE sous Cass. 1^{re} civ., 17 juin 2015 et Cass. 3^e civ.,
 22 oct. 2015*

5

■ L'appel au boycott des produits israéliens dans tous ses états

*note par Laurent SERMET et Ghislain POISSONNIER sous Cass. crim., 20 oct. 2015
 (deux arrêts)*

7

■ Chronique de jurisprudence de droit des sûretés

par Christophe ALBIGES et Marie-Pierre DUMONT-LEFRAND

11

■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation

par Catherine BERLAUD

22

■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État

par Philippe GRAVELEAU

28